



//// DOSSIER ////
DE CANDIDATURE
AU LABEL DES ////
●●● ARTISANS ////
//// TAPISSIERS ////
DE FRANCE ●●● ////
//// 2025



Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement

120 avenue Ledru Rollin
75 011 PARIS

Contact : Frédéric SERVEAU
06 72 06 21 45 • atf@ameublement.com

Label ATF : www.artisanstapissiers.fr
Facebook / Instagram ATF : #artisanstapissiersdefrance
UNAMA : www.unama.org • www.services.unama.org



SOM •

• **MAI**

RE • //

I. MONTAGE DU DOSSIER	3 → 12
------------------------------------	---------------

A POSITION PROFESSIONNELLE	3
1. Présentation du demandeur	
2. Derniers chiffres d'affaires	
3. Activités habituellement pratiquées par le demandeur	
B CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES	4
1. Par des études professionnelles	
2. Par ancienneté dans la profession	
3. Par succession	
C ACCUEIL DU CLIENT	5
1. Aspect du local	
2. Comportement personnel	
D FORMULATION D'UNE OFFRE	6
1. Documentation	
2. Argumentaire commercial	
3. Formulation de la proposition	
4. Clauses de réserve	
5. Autres renseignements devant figurer sur le devis	
6. Respect des délais	
7. Présentation des devis et factures	
E APPROCHE DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES	8
1. Documents techniques	
2. Documents réglementaires	
3. Documents fournisseurs	
4. Autres conseils	
F EXÉCUTION ET RÉALISATION	9
1. Mobiliers	
2. Décors	
3. Revêtements muraux	
4. Revêtements de sols	
5. Qualité des fournitures	
6. Règles générales	
7. Respect des règles de sécurité	
8. Niveau de présentation et de livraison de l'ouvrage effectué	
9. Conseils d'entretien	

II. RÉFÉRENCES CLIENTS	13 → 14
III. COTISATIONS	15
IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR	15 → 16
V. ENGAGEMENT À LA CHARTE ATF	16
VI. DEMANDE D'AGRÈMENT	17

I. MONTAGE DU DOSSIER

A | POSITION PROFESSIONNELLE

L'instruction, par le Comité d'Agrément, de votre demande d'admission, nécessite de votre part un minimum d'informations à donner sur votre maîtrise du métier.

Ce document est à remplir et à renseigner le mieux possible. Il permettra de nous fournir, le cas échéant, les informations techniques complémentaires que vous pourriez souhaiter.

1. Présentation du demandeur

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone :

Email :

Site internet :

Réseaux sociaux et autres :

Statut de l'entreprise :

EI SARL EURL Micro SAS

Autre :

N° SIRET :

Code APE :

Date d'installation :

Effectif de l'entreprise (gérant compris) :

2. Derniers chiffres d'affaires

	Prestations de service :	Ventes :
2022 € €
2023 € €
2024 € €

3. Activités habituellement pratiquées par le demandeur

• Mobiliers remboursés

Création de mobilier : oui non

Réfection de mobilier : oui non

• Revêtements muraux et sols

Tenture murale : oui non

Plafond tendu : oui non

Recouvrement de sol : oui non

• Décors

Décor de fenêtres et accessoires : oui non

Décor de table et accessoires : oui non

Gainage de meubles : oui non

Décor de lit et accessoires : oui non

Coussins et housses : oui non

B | CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Le candidat doit faire preuve de connaissances et de compétences dans le métier de la tapisserie, soit par son parcours de professionnalisation, soit par une ancienneté reconnue dans la profession (réf. paragraphe 3.1 de la Charte des ATF).

1. Par son parcours de professionnalisation

Apporter la preuve d'un minimum de 5 ans de pratique dans la profession de tapissier en tant que chef d'entreprise.

CAP de tapissier (toutes options)

Année d'obtention :

Établissement :

Brevet des métiers d'art ou Brevet professionnel

Année d'obtention :

Établissement :

Baccalauréat professionnel

Année d'obtention :

Établissement :

Brevet de maîtrise

Année d'obtention :

Établissement :

DMA (ou équivalent)

Année d'obtention :

Établissement :

Autres diplômes (précisez) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Joindre une photocopie du ou des diplômes acquis.

2. Par ancienneté dans la profession

Apporter la preuve d'un minimum de 5 ans de pratique en qualité de salarié et/ou de 3 ans en tant que chef d'entreprise dans la profession de tapissier.

Titre d'Artisan

Année d'obtention :

Titre de Maître Artisan d'Art

Année d'obtention :

Sans diplôme

Par de la formation professionnelle (précisez) :

.....
.....
.....
.....

Autres (précisez) :

.....
.....
.....
.....



Joindre tous les justificatifs de titres, certificats de travail ou de formations.

3. Par succession

Pour les entreprises familiales, la charte peut être reconduite au successeur si celui-ci peut apporter la preuve d'une pratique professionnelle équivalente à l'un des critères d'ancienneté ou de diplôme en tapisserie.

Le successeur peut ne pas avoir l'ancienneté en tant que chef d'entreprise. Il doit dans ce cas justifier de 5 années de pratique du métier comme employé au sein de l'entreprise qu'il reprend par succession.



Joindre tout document concernant cette situation.

C | ACCUEIL DU CLIENT

Le candidat doit disposer d'un local à usage commercial et à usage technique, clair, bien entretenu, ordonné, répondant aux règles de sécurité en vigueur et aux conditions de travail. (réf. paragraphe 3.2 de la Charte des ATF)

1. Aspect du local

Votre local correspond-il aux exigences du référentiel technique ?

Local à usage commercial : oui non

Local à usage technique : oui non

Local clair, bien entretenu et ordonné : oui non

Local répondant aux règles de sécurité en vigueur et aux conditions de travail : oui non

Disposez-vous d'un accès handicapé ? oui non

Disposez-vous d'un local commercial séparé de l'atelier ? oui non

Superficie de votre local : m²

Autres observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Joindre des photos de l'atelier et/ou du magasin.

2. Comportement personnel

Votre comportement correspond-il aux exigences du référentiel technique du label ATF ?
(réf. Charte des ATF)

Disponibilité : oui non

Écoute du client (en le laissant parler) : oui non

Courtoisie (au téléphone) : oui non

Ponctualité (en RDV et en livraison) : oui non

Sérieux (en prenant des notes lors d'un entretien) : oui non

Autres observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

D | FORMULATION D'UNE OFFRE

Le candidat doit disposer d'une documentation lui permettant de conseiller ou d'établir rapidement et efficacement une offre à un client. (réf. paragraphe 3.3 de la Charte des ATF)

1. Documentation

Quelle documentation utilisez-vous habituellement pour formuler une offre ?

Photos : oui non

Dessins : oui non

Maquettes : oui non

Échantillons : oui non

Présentez-vous un choix suffisamment étendu d'échantillons à vos clients ? oui non

Autres (précisez) :

.....

.....

.....

.....

.....

Autres observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Argumentaire commercial

Dans votre approche du client, quels sont les arguments que vous utilisez le plus souvent ?

Parmi la liste de propositions, classer les arguments de 1 à 5 selon le type de client.
→ 1 étant le plus important

	↓ Clients particuliers	Clients professionnels ↓
.....	Respect du style
.....	Respect de l'esthétique
.....	Conseils et précaution d'utilisation (solidité, résistance...)
.....	Respect des règles de sécurité
.....	Conditions d'entretien

Autres arguments :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Formulation de la proposition

- Faites-vous systématiquement un devis avant de commencer tout ouvrage ? oui non
- Demandez-vous un acompte ? oui non
- Formulez-vous un avenant en cas de modifications pendant les travaux ? oui non

4. Clauses de réserve

Formulez-vous habituellement des clauses de réserve ? oui non

Si oui, citez quelques exemples :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5. Autres renseignements devant figurer sur le devis

- Avez-vous des conditions générales de vente ? oui non
- Avez-vous un médiateur ? oui non
- Demandez-vous un droit d'image à vos clients ? oui non
- Demandez-vous l'autorisation de collecte de données personnelles (RGPD) ? oui non
- Notez-vous le délai d'intervention sur le devis ? oui non

6. Respect des délais

- Prévenez-vous, par écrit, le client des éventuels retards sur les travaux ? oui non
- Respectez-vous les délais que vous avez fixés ? oui non

7. Présentation des devis et factures

Pour nous permettre d'évaluer votre candidature, nous avons besoin de comprendre comment vous fonctionner.



Joindre à votre dossier les documents suivants :

- les copies de vos trois dernières facturations
- un exemplaire d'un devis et d'une facture client pour chaque prestation que vous proposez (siège, tenture, rideaux, etc.)

E | APPROCHE DES DIFFICULTÉS TECHNIQUES

Le candidat doit être capable d'effectuer toutes recherches au moyen de documentation, visites de musées ou d'expositions, afin de respecter « les règles de l'art » sur un plan technique et esthétique lors de la réalisation de son ouvrage.

1. Documents techniques

Quels supports techniques utilisez-vous régulièrement ?

- Documentations fournisseurs
- Livres techniques
- Normes
- Cours de supports de formation
- Expositions et visites de musées
- Tutoriels sur internet
- Autres supports (précisez) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. Documents réglementaires

Connaissez-vous les documents réglementaires régissant votre activité ou les produits utilisés ? oui non

Savez-vous où vous procurer ces règlements ? oui non

Conservez-vous et classez-vous les documents réglementaires ? oui non

3. Documents fournisseurs

Demandez-vous systématiquement une documentation à vos fournisseurs ? oui non

Votre documentation est-elle classée et consultable rapidement ? oui non

Conservez-vous vos échantillons ? oui non

Avez-vous un répertoire de vos fournisseurs à jour ? oui non

Retirez-vous régulièrement les échantillons et documentations périmés ? oui non

4. Autres conseils

Consultez-vous en cas de difficultés techniques ? oui non

Si oui, veuillez préciser :

- D'autres confrères
- Un organisme technique
- Une chambre syndicale
- Une école d'ameublement
- Un fournisseur

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

F | EXÉCUTION ET RÉALISATION

Le candidat doit respecter un certains nombres de règles techniques dans la réfection ou la production de sièges ; la réalisation de décors de fenêtre, de lits et de tables, la pose de revêtements muraux et de sol.
(réf. Charte des ATF)

1. Mobiliers

• Mobiliers neufs :

Vérifiez-vous la qualité de la structure du siège ? oui non

Confectionnez-vous des sièges avec sangles élastiques ? oui non

Confectionnez-vous des sièges avec sangles jute et ressorts ? oui non

Réalisez-vous des rembourrages traditionnels en crin ? oui non

Réalisez-vous des rembourrages en mousse synthétique ? oui non

Utilisez-vous des isolateurs de protection entre les rembourrages et les suspensions métalliques ? oui non

Réalisez-vous systématiquement une mise en blanc du siège ? oui non

Utilisez-vous des nappages polyester en ouatinage ? oui non

Autres cas (précisez) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

• Réfections de mobiliers :

Vérifiez-vous la qualité de la structure après démontage de la tapisserie ?

Assemblages : oui non

Collages : oui non

Éclatement des bois : oui non

État des taquets : oui non

Vous assurez-vous, dans le cas d'un dégarnissage, que tous les éléments de tapisserie ont été enlevé avec soin ? oui non

Réalisez-vous une plate-forme de suspensions conformément au style du produit ? oui non

Réalisez-vous le rembourrage du siège conformément au style du produit ? oui non

Réalisez-vous systématiquement une mise en blanc du siège ? oui non

• Qualité d'aspect et d'exécution pour les mobiliers neufs ou anciens :

Réalisez-vous un cloutage décoratif à la main ? oui non

Cachez-vous les fermetures à glissières ? oui non

Arrêtez-vous systématiquement les fils de couture coupés ? oui non

Assortissez-vous les fils de couture au revêtement ? oui non

Savez-vous définir facilement le sens d'une étoffe (jacquard) ? oui non

Posez-vous régulièrement un jaconas ou un non-tissé sous le siège ? oui non

2. Décors

Réalisez-vous des décors de fenêtre ?

Doubles rideaux
(sous-rideaux, pentes, etc.) : oui non

Voilages et vitrages : oui non

Embrasses : oui non

**Portières et rideaux
de séparations :** oui non

Bandeaux et lambrequins : oui non

**Stores (bateaux,
bouillonnés, etc.) :** oui non

**Drapés (festons,
chutes, etc.) :** oui non

Réalisez-vous des décors de lit ?

Dessus de lits : oui non

Jetées de lits : oui non

Chemins de lits : oui non

Réalisez-vous des décors de table ?

Nappes de tables : oui non

Tapis de tables : oui non

Sets de tables : oui non

Chemins de tables : oui non

Réalisez-vous des housses ?

Housses de coussins : oui non

Housses de sièges
(chaises, fauteuils,
canapés, etc.) : oui non

**Housses de tête et
pied de lits :** oui non

**Réalisez-vous des décors
démontables pour les
réalisations d'entretien ?** oui non

**Évaluez-vous la qualité du
support (mur ou plafond) ?** oui non

Si oui, précisez de quelle manière :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Réalisez-vous habituellement
un doublage des décors ?** oui non

Qualité d'aspect et d'exécution des décors :

**Respectez-vous correctement
les aplombs ?** oui non

**Réalisez-vous des plis ou
fronces fixés ?** oui non

**Utilisez-vous des rubans
fronceurs ?** oui non

**Assortissez-vous les fils de
couture au revêtement ?** oui non

Surfilez-vous les étoffes fragiles ? oui non

Coupez-vous les angles d'onglet ? oui non

**Déterminez-vous, en fonction de
l'étoffe, le choix d'une couture
machine ou d'une couture main ?** oui non

**Repassez-vous l'ouvrage avant
de le livrer ?** oui non

3. Revêtements muraux

Préparez-vous régulièrement les supports ou fonds ? oui non

Vérifiez-vous l'humidité des murs ? oui non

Vérifiez-vous la présence d'éléments de plomberie ou d'électricité dans les murs ? oui non

Autres vérifications, précisez lesquelles :

.....
.....
.....
.....

Qualité d'aspect et d'exécution des tentures murales :

Préparez-vous les fonds et murs avant réalisation ? oui non

Posez-vous systématiquement des baguettes ? oui non

Si oui, quel(s) type(s) de baguettes utilisez-vous ?

.....
.....
.....
.....

Respectez-vous les règles de couture ? oui non

Respectez-vous le sens de l'étoffe ? oui non

Respectez-vous la linéarité des coutures ? oui non

Respectez-vous les normes de sécurité en pose chez le client ? oui non

4. Revêtements de sols

Respectez-vous les prescriptions du DTU 53-1 ? oui non

5. Qualité des fournitures

Contrôlez-vous systématiquement tous vos achats de carcasses ? oui non

Contrôlez-vous la qualité des étoffes à réception et le métrage ? oui non

Contrôlez-vous la qualité des cuirs à réception ? oui non

Contrôlez-vous la qualité et le métrage des passementeries ? oui non

Contrôlez-vous la densité des mousses ? oui non

Précisez les mousses utilisées :

.....
.....
.....
.....

Contrôlez-vous la masse des coussins en plumes et duvets ou mélangés ? oui non

6. Règles générales

En intervention chez le client, protégez-vous les objets non déplaçables ? oui non

En fin de travaux, faites-vous une vérification devant le client du fonctionnement des ouvrages à mouvements ? oui non

Avant de quitter les lieux, procédez-vous au nettoyage de la pièce où a été réalisé l'ouvrage ? oui non

Entretien des équipements :

Avez-vous des contrats d'entretien pour votre gros matériel ? oui non

Vérifiez-vous régulièrement votre matériel ? oui non

7. Respect des règles de sécurité

Le personnel :

Vos collaborateurs connaissent-ils les règles de sécurité de votre local et des équipements (livret des risques professionnels, convention collective...)?

oui non

Les biens confiés :

Avez-vous souscrit une assurance sur la conservation et détention du bien confié ?

oui non

Faites-vous un enregistrement systématique des biens qui vous sont confiés ?

oui non

8. Niveau de présentation et de livraison de l'ouvrage effectué

Quelles précautions prenez-vous pour livrer l'ouvrage effectué, dans les meilleures conditions ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels conseils donnez-vous à votre client lorsqu'il procède à l'enlèvement de l'ouvrage que vous avez effectué ?

.....
.....
.....
.....
.....

9. Conseils d'entretien

Quelles informations sur l'ouvrage que vous avez réalisé donnez-vous à votre client ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Laissez-vous à votre client un échantillon témoin pour qu'il puisse faire lui-même un essai d'entretien ?

oui non

Donnez-vous des adresses des spécialistes de l'entretien d'ameublement à vos clients ?

oui non

Le demandeur s'engage sur la véracité des informations qu'il a produites dans ce questionnaire.

Certifié sur l'honneur,

Nom et prénom :

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

II. RÉFÉRENCES CLIENTS

	CE DOCUMENT RESTERA CONFIDENTIEL !	Votre nom :
<p>Dans le cadre de la démarche qualité, nous avons besoin de valider votre demande au travers de la perception de 6 de vos clients, que vous avertirez par contact téléphonique et par confirmation écrite.</p> <p>Le comité d'agrément se réserve le droit d'adresser un questionnaire à 3 de ces clients.</p>		Votre Prénom :
		Nom de votre entreprise :
		Adresse de votre entreprise :
		Téléphone :

Liste de vos six références clients

Référence · n°1

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

Référence · n°2

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

Référence · n°3

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

Référence · n°4

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

Référence · n°5

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

Référence · n°6

Nom du client :

Particulier Professionnel

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Ouvrages concernés :

Meubles rembourrés Tenture murale

Revêtement de sol Décor de fenêtre

Décor de lit et de table Gainage de meubles

Date de livraison :

Montant (facultatif) : €

III. COTISATIONS

A | INTRODUCTION

Votre cotisation à l'UNAMA vous permet de présenter votre dossier de labellisation et de bénéficier des services destinés aux adhérents.

B | MONTANT

La cotisation annuelle pour une entreprise est proportionnelle au nombre de salarié(e)s.

Effectif :	Cotisation 2025 :
Aucun salarié(e)	250 €
1	300 €
2	380 €
3	450 €
4	530 €
5	610 €
6	740 €
7	860 €
8	940 €
9	1 020 €
10 et +	1 300 €

C | RÈGLEMENT DES COTISATIONS

La cotisation sera recouvrée au début de chaque année.

IV. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le tapissier demandeur s'engage à respecter le présent règlement de la Charte des *Artisans Tapissiers de France*.

Article 1 • Compétence :

La sélection étant faite sur simple déclaration, il s'agit d'une déclaration sur l'honneur. Une visite des locaux sera programmée par un membre du bureau de sélection.

En cas de fausse déclaration de compétence de la part du demandeur, des sanctions seront prises par les membres du bureau de sélection pouvant aller jusqu'à l'exclusion du demandeur. Sans préjudice des cotisations pour l'exercice en cours.

Article 2 • Respect de la qualité :

Le tapissier s'engage à respecter les règles de qualité décrites dans le règlement technique et à n'utiliser que des matériaux ou pratiques décrites dans le document technique.

L'adhésion à la charte induit la volonté de promouvoir la qualité et d'affirmer une image de marque valorisée par un logo national.

L'agrément ne peut être accordé qu'à un artisan ayant dans sa production suffisamment d'ouvrages d'un bon niveau afin de développer l'image ATF.

En cas d'innovation technique non prévue par le règlement, le tapissier devra en informer le Comité Technique d'Agrément pour validation et éventuellement inscription dans le règlement technique.

En cas de réclamation justifiée de la part d'un client, cette dernière sera automatiquement vérifiée.

Article 3 • Règlement financier :

La cotisation est perçue annuellement en une seule fois. Le non-respect de cette cotisation entraînera une exclusion du titulaire.

Article 4 • Respect des éléments visuels de la marque du label ATF :

L'image de la marque ATF doit être mise en œuvre conformément aux exigences de la charte graphique. L'artisan devra veiller à ce que ces exigences soient bien mises en valeur.

L'attribution d'une enseigne induit la volonté de promouvoir la Charte des ATF.

Dans le cadre de la formation, un appui ou conseil, sur la vente et le marketing sera prodigué.

Article 5 • Exclusion :

L'exclusion d'un titulaire de la Charte des ATF ne pourra être prononcée que par le Comité de Pilotage, en séance plénière au quorum des trois quarts et à la majorité qualifiée des 2/3.

La notification d'exclusion par lettre recommandée au titulaire de la Charte se fera dans les huit jours après décision du Comité de Pilotage.

En cas d'obstruction, l'exclusion sera notifiée par huissier et tous les documents ou objets faisant la mention ATF devront être remis au délégué des *Artisans Tapissiers de France* mandaté par le Comité de Pilotage.

Cas d'exclusion :

- non respect du Règlement de la Charte ATF
- fausse déclaration de compétences
- non respect des engagements qualité
- mauvaise utilisation de la Charte graphique ATF
- utilisation abusive de la Charte ATF
- non règlement des cotisations à la suite de trois relances successives
- volonté délibérée de nuire à l'image des ATF
- tous cas particuliers soumis au Comité de Pilotage des ATF

Article 6 • Démission :

Le tapissier peut se retirer de la Charte ATF à tout moment, sans avoir à justifier un motif.

La démission doit être adressée aux membres du Comité de Pilotage par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le tapissier s'engage à retourner au Comité de Pilotage tous les documents comportant la mention des ATF.

Tout exercice commencé reste dû.

Article 7 • Usage abusif de l'agrément ATF :

En cas de constatation sur l'usage de l'agrément par des tiers non agréés ou exclus, ces derniers feront l'objet de poursuites judiciaires.

En cas de litige, seul le tribunal de Paris sera compétent.

Mention «*Lu et approuvé*» :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

V. ENGAGEMENT À LA CHARTE ATF

RÈGLES PRINCIPALES QUE JE M'IMPOSE :

- traduire esthétiquement la demande du client en personnalisant le meuble ou les commandes d'ouvrages suivant les indications du client
- respecter les signes essentiels des styles français historiques et contemporains de meubles
- travailler suivant les règles de l'art et les techniques qu'imposent le métier de tapissier
- respecter les référentiels techniques ATF
- connaître et appliquer les normes techniques d'ameublement
- assurer la solidité des ouvrages en fonction de leur destination
- rechercher le juste choix et la qualité des matières
- garantir le respect du descriptif des devis acceptés
- respecter les délais et prix inscrits et acceptés aux devis et éventuels avenants
- rester à l'écoute du client pour tout suivi
- s'engager à participer aux manifestations et réunions ATF

Je m'engage, au nom de mon entreprise, à :

- toujours œuvrer dans le respect de l'esprit et des règles de la tapisserie de tradition
- mériter la confiance de mes clients
- assurer qualité et personnalisation aux ouvrages de valeur qu'ils me commandent

Nom et prénom :

Raison sociale :

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

VI. DEMANDE D'AGRÉMENT

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

De l'entreprise artisanale :

- Je certifie avoir pris connaissance du référentiel technique de la Charte de qualité du label des **Artisans Tapissiers de France**, et souscrit pleinement aux conditions d'adhésion décrites dans ce référentiel.
- Je confirme mon engagement personnel à la Charte de qualité du label des **Artisans Tapissiers de France** et certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes mes déclarations.
- J'autorise la commission de la Charte de qualité du label des **Artisans Tapissiers de France** à contrôler la validité de ma demande d'agrément.
- Je m'engage à adhérer et à renouveler chaque année mon adhésion à l'**UNAMA**, et selon, je m'engage à informer le Bureau des **ATF**, par courrier, de tout changement dans mon entreprise et, selon, de mon souhait de quitter le label **Artisans Tapissiers de France**.

Mention «*Lu et approuvé*» :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

ÉLÉMENTS À FOURNIR :

1. Dossier de candidature :

- Le dossier dûment rempli et signé (chapitre I)
- La liste de 6 clients (chapitre II)
- Le règlement intérieur signé (chapitre IV)
- La charte signée (chapitre V)
- La demande d'agrément signée (chapitre VI)

2. Pièces annexes :

- Les copies du/des diplômes, des justificatifs de titres, des certificats de travail ou de formation
- Un extrait de KBIS de moins de 3 mois
- Les copies de vos 3 dernières facturations
- Les copies des devis et factures client pour chacune des activités demandées (siège, rideaux et tenture)

3. Référentiel technique :

- La Charte de qualité du label **ATF** signée

➤ À envoyer par courrier ou par mail à :

Label Artisans Tapissiers de France
Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement
120 avenue Ledru Rollin - 75 011 PARIS
atf@ameublement.com

4. Photos :

- Votre local (atelier, magasin)
- Vos réalisations en siège, rideaux et tenture, traditionnel et contemporain

➤ À envoyer par mail via un lien de transfert à :

atf@ameublement.com

Contact : Frédéric SERVEAU
06 72 06 21 45 • atf@ameublement.com

Label **ATF** : www.artisanstapissiers.fr
Facebook / Instagram **ATF** : [#artisanstapissiersdefrance](https://www.instagram.com/artisanstapissiersdefrance)
UNAMA : www.unama.org • www.services.unama.org



Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement
120 av. Ledru Rollin - 75 011 PARIS